

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le 4 mars 2014, à 17 h 30, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Louise Sauvé, Jean-Luc Pomerleau, François Labossière, Jacques Smith, Patrick Rancourt et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant quorum.

Est absent M. le conseiller Jean-Marc Rochon.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié au membre du conseil absent.

A-2014-03-007 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT AFIN DE PROCÉDER AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION D'ÉDIFICES MUNICIPAUX AINSI QU'À LA RÉALISATION DU PLAN DIRECTEUR DES PARCS, ESPACES VERTS, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET COMMUNAUTAIRES, PHASE IV

Avis est donné par M. le conseiller Jacques Smith qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement d'emprunt afin de procéder aux travaux de rénovation d'édifices municipaux ainsi qu'à la réalisation du plan directeur des parcs, espaces verts, équipements sportifs et communautaires, phase IV.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2014-03-087 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 17 h 45, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé, appuyé par M. le conseiller François Labossière, et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance extraordinaire du 4 mars 2014.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier